

Agent privé de protection de personnes

RNCP27162 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2021

Certificateur(s)

GROUPE 9 ACADEMY · SIRET : 49137322100028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Hautement qualifié, l'agent privé de protection des personnes (A3P) assurera seul ou en équipe la protection physique des personnes ayant besoin de sécurité durant leurs déplacements professionnels ou privés dans le strict respect des règles de déontologie et de la loi en vigueur dans sa zone d'évolution.

Il sécurise les déplacements (véhicules et pédestres) de façon adaptée à la sensibilité de l'autorité ainsi que des lieux visités et fréquentés par cette dernière.

Dans le cadre d'une situation dégradée, il est capable d'identifier, d'analyser la problématique et d'y apporter une solution adaptée.

Le cas échéant, il est capable d'appliquer des techniques d'intervention physique et des procédures d'urgence afin d'extraire son autorité d'une zone de danger.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la certification sont capables de :

- 1) Elaborer une étude de vulnérabilité de la personnalité à protéger
- 2) Proposer un dispositif humain et matériel adapté à la vulnérabilité du client et à la législation en vigueur
- 3) Maîtriser les techniques de protection physique des personnes :
 - Protéger l'intégrité physique de l'autorité et de son environnement (techniques d'escorte à pied, en véhicule)
 - Mettre en place des techniques d'intervention, techniques d'urgence et procédures d'urgence si l'intégrité physique de l'autorité est menacée.
 - D'utiliser et d'entretenir les équipements spécifiques à la protection physique des personnes (GPS, radios et accessoires, différents matériels de sécurisation, de protection balistique...)
- 4) D'appliquer les gestes qui sauvent (en restituant les techniques apprises lors d'une certification de secourisme)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les entreprises de sécurité privée

Les structures privées ou publiques qui comprennent un service interne de sécurité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

agent de protection rapprochée, protection physique des personnes, sécurité des personnes, garde du corps.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes, précise que ces personnes doivent justifier de l'aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen. (Mise en application de ces dispositions un an à compter de la date du 9 septembre 2005)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- Président : Dirigeant d'une société de protection de personnes depuis plus de 3 ans
- 1 salarié d'une entreprise de protection de personnes depuis plus de 3 ans,
- 1 formateur n'ayant pas participé à la formation

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/10/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP10241

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36301

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27162/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 04/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	41 585 €
Coût moyen par dossier	2 446 €
Durée moyenne	180 h
Période	01/2020 – 08/2021
France compétences	63 %
France Travail	31 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.